

Département de  
l'Aude

Arrondissement  
de Narbonne

**Délibération n°  
D2025-04-14-11**

Conseillers  
municipaux en  
exercice : 14

Convocation en  
date du  
02/04/2025

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ – EGALITÉ – FRATERNITÉ

**Commune de SAINT LAURENT DE LA CABRERISSE**

Conseil Municipal du 14-04-2025

Le Conseil Municipal de la commune de Saint Laurent de la Cabrerisse, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Xavier DE VOLONTAT, Maire**.

**Présents** : BENSEN Christian, BONNERY Patrick, CLAYRAC Georges, CROS Francette, CROUSILLAC Pascal, DAYER Christine, DE VOLONTAT Xavier, FABRE Eric, LABADIE Pierre, RAMONE Jean-Luc

**Absents** : POUS Joël, VIDAL Mathilde.

**Empêchés** : CASSIGNAC Fabien, CHORTO Christiane.

**Procurations** : CHORTO Christiane à DAYER Christine.

**Secrétaire de séance** : DAYER Christine.

Envoyé en préfecture le 18/04/2025  
Reçu en préfecture le 18/04/2025  
Publié le **18 AVR. 2025**  
ID : 011-211103510-20250414-D2025041411-BF

OBJET : **Délibération portant approbation du compte financier unique, CFU, budget principal, exercice 2024.**

Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu le compte financier unique de la Commune de Saint Laurent de la Cabrerisse,  
Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents,

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux de contributions et produits en découlant,

Considérant que le CFU et une procédure totalement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU,  
Considérant que Monsieur Patrick BONNERY, 4ème adjoint, a été désigné pour présider la séance,

Considérant que monsieur Xavier DE VOLONTAT, Maire, s'est retiré pour laisser la présidence à Monsieur Patrick BONNERY, 4ème adjoint, et qu'il ne prend pas part au vote.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

**Qui** le rapport de Monsieur le Maire et celui de Monsieur Patrick BONNERY, 4ème adjoint, et après en avoir délibéré,

**Approuve** le compte financier unique 2024, lequel peut se résumer comme suit :

COMPTE FINANCIER UNIQUE - CFU - 2024				
	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés		39 385,00	1 082 438,98	
Opérations d'exercice	1 290 414,49	1 701 245,03	579 634,98	1 355 198,89
<b>TOTAUX</b>	<b>1 290 414,49</b>	<b>1 740 630,03</b>	<b>1 662 073,96</b>	<b>1 355 198,89</b>
Résultats de clôture		450 215,54	306 875,07	
RAR	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>0,00</b>	<b>450 215,54</b>	<b>306 875,07</b>	<b>0,00</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>450 215,54</b>	<b>306 875,07</b>	

2025/11a

CFU 2024		
ENSEMBLE		
	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés	1 082 438,98	39 385,00
Opérations d'exercice	1 870 049,47	3 056 443,92
<b>TOTAUX</b>	<b>2 952 488,45</b>	<b>3 095 828,92</b>
Résultats de clôture	0,00	143 340,47
RAR	0,00	0,00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>0,00</b>	<b>143 340,47</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>143 340,47</b>

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an ci-dessus. Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture et de la publication. Pour extrait certifié conforme.

La secrétaire de séance,  
Christine DAYER



Le Maire,  
Xavier DE VOLONTAT



Envoyé en préfecture le 18/04/2025  
Reçu en préfecture le 18/04/2025  
Publié le 18 AVR. 2025  
ID : 011-211103510-20250414-D2025041411-BF